

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique projet de circuit automobile à Couvron

**De :** "> framb.ballet (par Internet)"

**Date :** 09/10/2018 10:28

**Pour :** ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr

Bonjour,

j'ai plusieurs remarques à formuler concernant ce projet de circuit automobile :

- est-il raisonnable, à une époque où l'on parle de limiter la pollution générée par les automobiles d'envisager un tel projet ?

- est-il raisonnable, à une époque où l'on s'aperçoit du bien fondé de la protection de la bio-diversité, de mettre à mal la faune et la flore de cet endroit ?

- est-il raisonnable d'investir autant d'argent dans un tel projet plutôt que dans les énergies renouvelables, l'emploi, le maintien de la paysannerie ou tout autre projet utile à la communauté et en lien avec l'arrêt ou la réduction de la pollution ?

- est-il raisonnable de dépenser l'argent du contribuable dans des infrastructures telles que des merlons anti-bruits inefficaces ?

Non, ce projet n'est pas raisonnable, il est carrément nuisible et anachronique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Françoise Ballet